

FICHE ATELIER CULTUREL

Remplir une fiche pour chaque type d'atelier.

Si un atelier se rapporte à plusieurs thématiques, choisir la thématique dominante.

NOM DE L'ASSOCIATION (OU DE L'ETABLISSEMENT) :

NUMERO SIMPA :

1. INTITULE DE L'ATELIER :

2. THEMATIQUE DE L'ATELIER :

- Théâtre.
- Danses.
- Musique.
- Musiques actuelles.
- Arts numériques.
- Cirque.
- Arts de la rue.
- Arts plastiques.
- Photographie, éducation à l'image.
- Conte musical.
- Opéra.
- Cinéma.
- Contes, littérature, poésie, éveil à la philosophie.
- Masques, marionnettes.
- Métiers du spectacle (décor, lumière, son, costumes...).

3. PUBLIC VISE : (merci de bien vouloir préciser les âges ou cycles)

Maternelle (14 enfants par atelier)

- Maternelle 2/3 ans
- Maternelle 4/5 ans

Elémentaire (18 enfants par atelier)

- Elémentaire 6/8 ans
- Elémentaire 9/11 ans

4. NOMBRE DE GROUPES D'ENFANTS QUE L'ASSOCIATION PEUT PRENDRE EN CHARGE :

L'atelier doit pouvoir être mis en place a minima dans une école pour une séance par semaine durant un trimestre scolaire, ou peut être annuel.

Le même atelier peut être proposé :

- à des groupes d'enfants différents
- le mardi et le vendredi,
- de façon trimestrielle et/ou pendant toute l'année scolaire.

Un rythme annuel représente 35 séances pour un atelier par semaine.

- Si votre atelier est annuel, renseignez le tableau suivant :

Nombre de groupes d'enfants ANNUELS que l'association (ou l'établissement) peut proposer :

**REPARTITION HEBDOMADAIRE
DE CES GROUPES ANNUELS**

Nombre de groupes d'enfants le mardi de 15h à 16h30	Nombre de groupes d'enfants le vendredi de 15h à 16h30
<input type="text"/>	<input type="text"/>

- Si votre atelier est trimestriel, renseignez le tableau suivant :

Nombre de groupe d'enfants TRIMESTRIELS que l'association (ou l'établissement) peut prendre en charge :

Répartition de ces groupes trimestriels	Nombre de groupes d'enfants	Nombre de groupes d'enfants
	le mardi de 15h à 16h30	le vendredi de 15h à 16h30
Premier trimestre (septembre-décembre)		
Deuxième trimestre (janvier-mi-avril)		
Troisième trimestre (mi-avril-fin d'année scolaire)		

5. AVEZ-VOUS UNE PREFERENCE GEOGRAPHIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE VOS ATELIERS ?

6. INTERVENANTS DE L'ATELIER :

Nombre et profil des intervenants (qualification) prévus pour un atelier :

Coordinateur (notamment en cas d'ateliers sur plusieurs thématiques)

7. PRESENTATION DE L'ATELIER : (JOINDRE UNE NOTICE EXPLICATIVE PAR ATELIER)

Objectifs pédagogiques de l'atelier :

Méthodes pédagogiques proposées :

Compétences développées :

Contraintes matérielles le cas échéant : stockage de matériel ...etc...

8. MODES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS DE L'ATELIER :

9. PARTENARIATS :

Avez-vous déjà développé des partenariats dans un domaine similaire avec des partenaires publics (ou autres) ? Sur quels types de projet ?

10. INFORMATION COMPLEMENTAIRE EVENTUELLE :

Budget prévisionnel de l'action projetée

CHARGES		en euros	PRODUITS		en euros
ACHATS			RESSOURCES PROPRES		
	Prestations de service			Ressources	
	Matières et fournitures		SUBVENTIONS DEMANDEES		
	Total			Etat	
SERVICES EXTERIEURS				Région	
	Locations			Autres collectivités locales	
	Entretien			Ville ou département de Paris	
	Assurances			Total	
	Total		MECENAT, PARRAINAGE (Sponsoring)		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS				Etat	
	Honoraires			Région	
	Publicité			Autres collectivités locales	
	Déplacement, missions			Ville ou département de Paris	
	Total			Total	
CHARGES DE PERSONNEL			AUTRES PRODUITS		
	Salaires et charges			Autres Produits	
	Frais généraux				
	Total				
AUTRES CHARGES					
	Autres charges				
	Total des charges			Total des produits	
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
	Secours en nature			Bénévolat	
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature	
	Personnel bénévole			Dons en nature	
	Total			Total	

La subvention deeuros représente.....% du total des produits
(montant attribué/total des produits)X 100 :

Une fois rempli, ce formulaire doit être sauvegardé puis joint à votre demande de subvention dans SIMPA.